

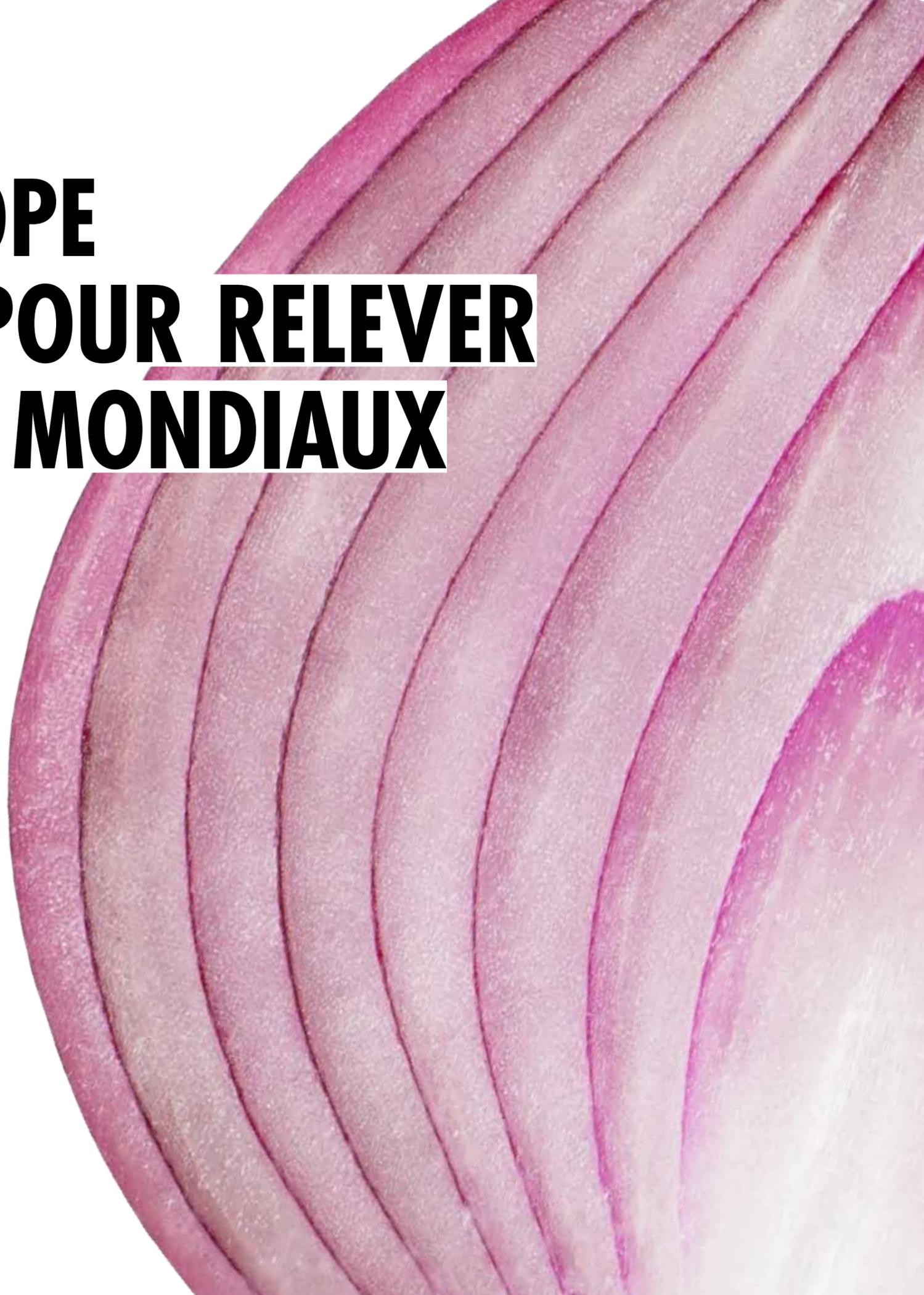


**PROTÉGER
LES SEMENCES,
UNE SOLUTION
D'AVENIR
POUR PROTÉGER
LES RÉCOLTES**

LA FRANCE ET L'EUROPE EN PREMIÈRE LIGNE POUR RELEVER LES DÉFIS AGRICOLES MONDIAUX

Les atouts climatiques et géographiques, socle de la performance de l'agriculture française seront fortement renforcés par notre capacité technologique : **agronomie, génétique et protection des cultures.**

La planète devra nourrir neuf milliards de personnes en 2050. **La production agricole mondiale doit donc augmenter de 70 % d'ici là.***





PROTÉGER LES CULTURES DES MALADIES, DES INSECTES ET DES MAUVAISES HERBES, C'EST OBTENIR DES RÉCOLTES DE QUALITÉ EN QUANTITÉ

Un large choix de techniques existe :
la rotation des cultures
contre les parasites, **les techniques de travail du sol** contre la prolifération des mauvaises herbes, **la sélection de variétés et l'amélioration**

génétique des plantes pour une meilleure résistance aux maladies, **la lutte biologique** et l'utilisation de **produits phytopharmaceutiques** pour une protection raisonnée.

LA PROTECTION DES SEMENCES, LA SOLUTION LA PLUS ADAPTEE DANS CERTAINS CONTEXTES.

L'agriculteur, en faisant le choix de la protection des semences la plus adaptée à sa situation, **préserve le potentiel de sa culture** dès le début de la végétation. Il **sécurise l'implantation des cultures, préserve les rendements** élevés en réduisant l'usage de produits phytopharmaceutiques, en végétation.



La protection des semences est une solution respectueuse de l'environnement qui limite les risques sanitaires et les expositions accidentelles des utilisateurs.



UNE TECHNOLOGIE DE POINTE PARFAITEMENT MAÎTRISÉE ET LARGEMENT UTILISÉE DANS TOUTE L'EUROPE

Dans les usines de production de semences, **les industriels limitent le taux de poussières** tout au long du processus d'application des produits, de l'enrobage au conditionnement. Ils respectent la réglementation en vigueur et sont engagés dans une

démarche volontaire d'adhésion à des référentiels certifiés. **Les agriculteurs mettent en œuvre les bonnes pratiques** de semis qui visent entre autres à diminuer la dispersion de poussières dans l'environnement.

« Les produits phytopharmaceutiques de protection des semences font l'objet avant leur mise sur le marché d'une évaluation des risques vis-à-vis des abeilles, de la faune sauvage et de l'eau. »



SÛRE POUR LES UTILISATEURS ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE COMPÉTITIVE ET D'AVENIR

Simple d'utilisation, la technologie de protection des semences **minimise les contacts des agriculteurs et des cultures avec les produits actifs**. Pour un traitement foliaire classique, ce sont **10 000 m²** de surface

au contact du produit, contre **50 m²** pour un traitement de semences. En traitant au plus près du ravageur, cette solution est sûre pour ses utilisateurs, respectueuse de l'environnement et compétitive.

LA PROTECTION DES SEMENCES : UNE CONTRIBUTION MAJEURE À LA PRODUCTION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

🌿 Colza

1,5 million d'hectares pour une production annuelle de 5,2 millions de tonnes de grains. 700 000 hectares potentiellement menacés par les pucerons, pour un risque de perte d'environ 6 % du potentiel rendement moyen pour les parcelles touchées, **ce qui correspond à la consommation annuelle moyenne d'huile végétale de 5 millions de français.**

🌿 Betterave

380 000 hectares pour une production annuelle de 5,2 millions de tonnes de sucre. La protection des semences « insecticide » a permis de maîtriser la jaunisse virale transmise par les pucerons, qui représente un risque de perte au niveau national de 5,5 % par rapport aux méthodes alternatives.

C'est également une solution contre la plupart des ravageurs souterrains (taupins...), ce qui représente 1 % de pertes évitées, **soit la consommation annuelle moyenne de sucre brute de 46 millions de français.**

🌿 Maïs

3 millions d'hectares (dont près de la moitié en maïs fourrage) pour une production annuelle de 16 millions de tonnes de grains. 45 % des surfaces ont reçu un traitement au semis en 2011, contre les taupins. Sans ce traitement, le risque de perte serait supérieur à 3 % en moyenne et dans certaines zones du sud-ouest (sur 260 000 ha) supérieur à 30 %.





⌘ Céréales à paille

7,5 millions d'hectares pour une production annuelle de 37 millions de tonnes de grains de blé tendre sur 5 millions d'hectares. La protection insecticide est le seul moyen de lutte contre les ravageurs du sol, qui peuvent détruire jusqu'à 20 % des plantes, **ce qui correspond à la consommation moyenne de pain de 40 millions de français en trois ans.**

⌘ Tournesol

700 000 hectares pour une production annuelle de 1,6 million de tonnes. En l'absence de protection insecticide du sol, 2 à 5 % des surfaces sont concernées par des attaques de taupins, induisant jusqu'à 30 % de perte de pieds, **ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'huile végétale de 500 000 à 1 250 000 français.**

🍷 Cultures légumières

Légumes d'industrie : haricots, pois.

En culture de haricot, l'absence de protection contre les fontes de semis peut entraîner jusqu'à 40 % de perte de plantes à la levée. Dans le cas de la mouche des semis, toutes les implantations précoces de haricots-flageolets avant le 15 juin seraient impossibles en l'absence de protection de la graine : 30 à 35 % des surfaces nationales seraient alors condamnées. La protection de semences « insecticide » des pois potagers a permis un gain de rendement entre 10 et 15 % selon l'année.





www.cetiom.fr



www.coopdefrance.coop



www.negoce-village.com



www.gnis.fr



www.orama.fr



www.ufs-semenciers.org



www.uipp.org



www.unilet.fr